INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Données sociodémographiques **en bref**

Octobre 2010 | Volume 15, numéro 1

Les personnes qui se marient au Québec : d'où viennent-elles et avec qui se marient-elles?

par Martine St-Amour

Il est connu qu'on se marie peu au Québec, beaucoup moins que dans les autres provinces canadiennes et que dans la plupart des autres pays. Cela rend particulièrement intéressante l'étude des caractéristiques des individus qui choisissent de se marier, notamment leur lieu de naissance. Analysant les mariages de la période 1990-2009, cet article révèle que si moins de couples se marient, ceux qui le font comptent de plus en plus souvent au moins un conjoint né à l'étranger. Il montre également que la part des mariages avec un conjoint né dans un pays différent varie chez les femmes et chez les hommes selon leur lieu de naissance, mais que cette part est généralement en hausse.

L'information sur le lieu de naissance des conjoints est extraite des bulletins de mariages, dont le traitement statistique est effectué par l'Institut de la statistique du Québec. Les mariages enregistrés entre 1990 et 2009 ont été répartis selon que les conjoints sont nés au Québec, dans une autre province canadienne ou un autre pays. Précisons qu'afin de mieux refléter les comportements matrimoniaux du Québec, les mariages considérés comme « touristiques »[1] ont été exclus de l'analyse. De plus, par souci d'homogénéité, les données présentées ne concernent que les mariages de conjoints de sexe opposé, puisque les mariages de conjoints de même sexe n'étaient pas autorisés avant 2004[2].

TABLE DES MATIÈRES

Les personnes qui se marient au Québec : d'où viennent-elles et avec qui se marient-elles? ... 1

Une analyse décortiquée de la mobilité à Montréal ... 4

Les modalités de participation au marché du travail et le faible revenu ... 7

Une part croissante des mariages unit des couples dont au moins un des conjoints est né à l'étranger

Selon les données provisoires, 21 785 mariages non touristiques de conjoints de sexe opposé ont été célébrés au Québec en 2009. Parmi ceux-ci, 64 % ont uni deux personnes nées au Québec (tableau 1). Les couples formés d'un

Tableau 1

Mariages[1] selon le lieu de naissance des conjoints, Québec, 1990, 1995, 2000 et 2005-2009

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009[p]
	n							
Deux au Québec	22 929	16 721	16 915	14 268	13 863	14 109	13 988	14 009
Québec et autre pays	3 546	2 763	3 177	2 823	2 804	2 917	2 930	3 157
Deux dans un autre pays	2 940	2 591	2 711	2 587	2 687	2 486	2 669	2 853
Québec et autre province	1 936	1 608	1 491	1 416	1 313	1 468	1 379	1 337
Autre pays et autre province	314	210	200	223	218	242	233	261
Deux dans une autre province	234	184	171	183	175	179	176	168
Total	**31 899**	**24 076**	**24 666**	**21 500**	**21 061**	**21 402**	**21 375**	**21 785**
	%							
Deux au Québec	71,9	69,4	68,6	66,4	65,8	65,9	65,4	64,3
Québec et autre pays	11,1	11,5	12,9	13,1	13,3	13,6	13,7	14,5
Deux dans un autre pays	9,2	10,8	11,0	12,0	12,8	11,6	12,5	13,1
Québec et autre province	6,1	6,7	6,0	6,6	6,2	6,9	6,5	6,1
Autre pays et autre province	1,0	0,9	0,8	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2
Deux dans une autre province	0,7	0,8	0,7	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Mariages non touristiques de conjoints de sexe opposé.

Note : Lorsque le lieu de naissance des deux conjoints est inconnu, les mariages sont répartis au prorata des connus. Lorsqu'un seul lieu de naissance est inconnu, les mariages sont répartis au prorata des combinaisons possibles pour le lieu connu. Pour chacune des années comprises dans le tableau, on compte entre 15 et 80 mariages dont le lieu de naissance d'au moins un des conjoints est inconnu.

Source : Institut de la statistique du Québec.

1. Nous avons considéré comme des mariages touristiques les mariages unissant deux conjoints qui sont nés à l'extérieur du Québec et qui n'y résidaient ni avant ni après le mariage. Entre 1990 et 2009, on moyenne un peu plus de 200 mariages touristiques ont été célébrés annuellement au Québec.

2. Pour des informations sur les mariages de conjoints de même sexe, voir St-Amour et Girard (2009), « Les mariages de conjoints de même sexe au Québec : un bilan des cinq premières années », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 13, n° 3, p. 1-3. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf2009/13nf_Juin09.pdf.

Québécois de naissance et d'un conjoint né dans un autre pays comptent pour un peu moins de 15 % des mariages, cette part étant de 13 % lorsque les deux personnes sont nées à l'étranger et de 6 % dans le cas des unions entre un Québécois de naissance et un conjoint originaire d'une autre province. Les mariages célébrés entre deux individus nés dans le reste du Canada et ceux unissant un conjoint né dans une autre province et un conjoint né à l'étranger sont peu nombreux, ces deux catégories de couples représentant chacune environ 1 % des mariages de 2009.

Le profil des couples qui se marient au Québec n'est plus tout à fait le même à la fin des années 2000 qu'au début des années 1990. Des 31 899 mariages non touristiques de conjoints de sexe opposé célébrés en 1990, 72 % ont uni deux Québécois de naissance. Entre 1990 et 2009, cette part s'est réduite de près de huit points de pourcentage. En contrepartie, les couples formés d'un conjoint né au Québec et d'un conjoint né à l'étranger et ceux dont les deux conjoints sont originaires d'un autre pays ont vu leur part respective s'accroître de trois et quatre points au cours de cette période : en 1990, ces deux catégories de couples comptaient pour 11 % et 9 % des mariages enregistrés au Québec. Le poids des autres catégories de couples est demeuré plutôt stable. Au total, la part des mariages de couples formés d'au moins un conjoint né à l'étranger est passée de 21 % en 1990 à 29 % en 2009.

Si leur part relative est en hausse, les mariages de couples dont au moins un conjoint est né à l'étranger ne sont pas plus nombreux en fin de période. En effet, que les couples soient formés d'un ou de deux conjoints nés au Québec, dans une autre province ou dans un autre pays, ils sont tous moins nombreux à se marier à la fin des années 2000 qu'en 1990[3]. L'ampleur de la baisse varie toutefois grandement d'une catégorie de couple à l'autre : elle est plus importante lorsque les deux conjoints sont originaires du Québec, elle l'est moins chez les couples qui comprennent au moins un conjoint né dans un autre pays, ce qui explique que ces derniers comptent pour une part accrue des mariages.

Soulignons que tant au début qu'à la fin de la période à l'étude, les personnes originaires d'un autre pays représentent une part des nouveaux mariés supérieure à leur poids dans l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus (une approximation de la population susceptible de se marier). En 1990, 15 % des nouveaux mariés étaient nés à l'extérieur du Canada, une proportion qui s'élève à 21 % en 2009 (données non illustrées). En comparaison, selon les données de recensement, les immigrants représentaient environ 10 % des 15 ans et plus en 1991 et 13 % en 2006. Les personnes nées à l'étranger seraient donc depuis plusieurs années surreprésentées parmi les individus qui se marient au Québec[4].

Les femmes nées au Québec se marient en plus fortes proportions que les hommes avec un conjoint né à l'étranger

Les proportions d'individus qui épousent un conjoint né ou non dans le même pays qu'eux varient selon leur sexe et leur lieu de naissance. Il en est de même de l'évolution de ces proportions dans le temps. La figure 1 montre, pour les années 1990, 2000 et 2009, la part des femmes et des hommes nés au Québec qui se sont mariés avec un conjoint originaire du Québec, d'une autre province canadienne ou d'un autre pays. On constate que les Québécois de naissance qui décident de se marier épousent majoritairement un conjoint également né au Québec. Les proportions sont toutefois en baisse d'une année à l'autre, passant de 87,2 % en 1990 à 84,7 % en 2009 chez les femmes et de 91,6 % à 87,7 % chez les hommes. Au contraire, la part de ceux qui épousent un conjoint originaire du reste du Canada est plutôt stable, autour de 3 % ou 4 %, tandis que les mariages avec un conjoint né à l'étranger sont proportionnellement plus nombreux en 2009 qu'en 1990. La proportion de femmes nées au Québec et mariées à un conjoint né dans un autre pays s'est élevée de 8,6 % en 1990 à 10,9 % en 2009, ces proportions étant respectivement de 5,1 % et de 8,4 % chez les hommes.

Entre 1990 et 2009, la part des mariages avec un conjoint né à l'étranger s'est élevée de façon un peu plus importante chez les hommes nés au Québec que chez les femmes, mais les femmes continuent de se marier en plus fortes proportions avec un conjoint originaire d'un autre pays. À cet égard, mentionnons que si les immigrants qui s'établissent au Québec se divisent à peu près également entre hommes et femmes, les hommes qui immigrent sont, en général, majoritairement célibataires au moment de leur arrivée au Québec, tandis que les femmes sont plus souvent mariées que célibataires. Bien que cette distinction ne soit pas nécessairement l'unique cause d'une plus forte proportion de mariages avec un conjoint né à l'étranger chez les femmes que chez les hommes nés au Québec, elle n'en influence pas moins leurs probabilités respectives de former une union avec un conjoint originaire d'un autre pays.

Figure 1 – **Mariages de femmes et d'hommes nés au Québec selon le lieu de naissance de l'autre conjoint, 1990, 2000 et 2009**

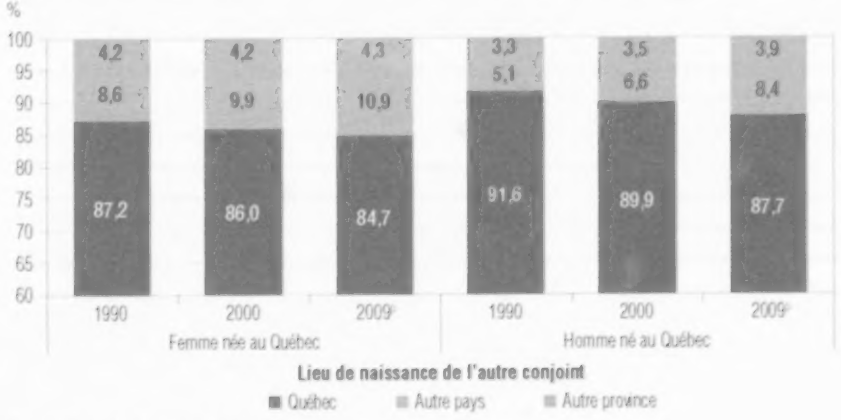

Source : Institut de la statistique du Québec.

3. De façon générale, la baisse du nombre de mariages survenue entre 1990 et 2009 est attribuable à l'arrivée de générations moins nombreuses dans les groupes d'âge où la nuptialité est la plus élevée, de même qu'à une réduction de la propension des individus à se marier. En ce qui concerne plus spécifiquement les personnes nées à l'étranger, leur nombre est plutôt à la hausse dans tous les grands groupes d'âge. Une baisse de la nuptialité pourrait toutefois expliquer qu'elles soient moins nombreuses à se marier en fin de période.

4. Les individus nés à l'étranger qui se marient au Québec ne sont pas tous des immigrants. Certains d'entre eux sont par exemple en couple avec un Québécois expatrié qui souhaite se marier ici, auprès de sa famille, avant de repartir dans son nouveau pays de résidence. Cependant, même en excluant ces cas de figure peu nombreux, la part des conjoints originaires d'un autre pays demeure supérieure au poids démographique des immigrants dans la population âgée de 15 ans et plus.

Une préférence pour un conjoint né en France ou aux États-Unis

La plus grande part des Québécois de naissance qui se marient avec un conjoint né dans un autre pays le font avec un individu originaire de France ou des États-Unis. Parmi les femmes mariées à un homme né à l'étranger au cours de la période 2000-2009, 14 % ont choisi un conjoint français et 13 % un conjoint états-unien (données non illustrées). Les hommes mariés à une conjointe née à l'étranger ont épousé une femme originaire de France et des États-Unis dans des proportions de 12 % et 9 % au cours de cette période. L'importance relative de ces deux pays était semblable durant la décennie 1990-1999. La dominance de la France et des États-Unis n'est pas surprenante puisqu'ils forment une part appréciable de l'immigration, surtout la France, et qu'ils entretiennent des liens étroits avec le Québec du fait d'une grande proximité culturelle, linguistique, économique ou géographique.

Que ce soit l'homme ou la femme qui soit né au Québec, on retrouve parmi les 10 principaux pays de naissance de l'autre conjoint en 2000-2009 le Maroc, Haïti, le Liban, le Mexique et le Royaume-Uni. La Tunisie, l'Italie et l'Algérie complètent la liste lorsque le mariage unit une Québécoise de naissance et un homme né à l'étranger. Dans le cas des unions entre un homme né au Québec et une femme originaire d'un autre pays, on retrouve plutôt la Chine, les Philippines et l'Allemagne. Les individus originaires de chacun de ces pays représentent entre 3 % et 6 % des conjoints nés à l'étranger et mariés à un Québécois de naissance au cours de la dernière décennie. En 1990-1999, la part des pays d'immigration plus ancienne, comme l'Italie et l'Allemagne, était plus élevée qu'en 2000-2009. Au contraire, des pays comme le Mexique, Haïti et le Liban, dont les ressortissants sont plus jeunes et sont pour la plupart arrivés plus récemment, ont vu leur part s'accroître d'une décennie à l'autre.

Un portrait contrasté chez les femmes et les hommes nés à l'étranger

La figure 2 reprend le même type d'information que nous avons présentée à la figure 1, mais pour les femmes et les hommes nés à l'extérieur du Canada. Leurs conjoints sont répartis selon qu'ils sont nés au Québec, dans une autre province canadienne, dans le même pays étranger ou dans un pays étranger différent.

Figure 2 – **Mariages de femmes et d'hommes nés à l'étranger selon le lieu de naissance de l'autre conjoint, 1990, 2000 et 2009**

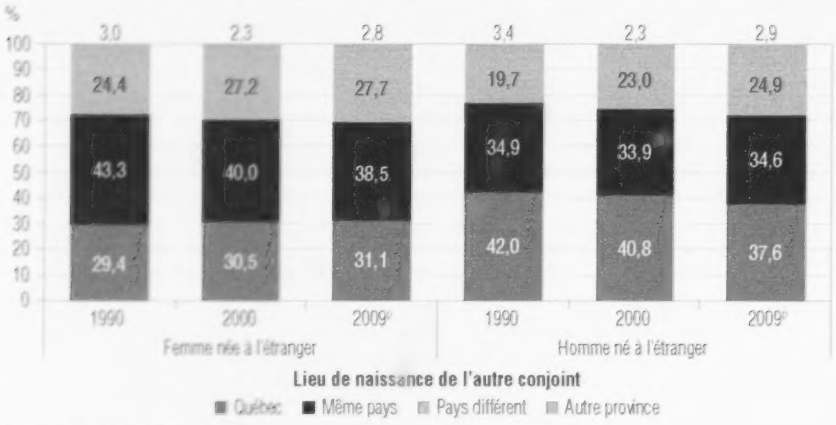

Source : Institut de la statistique du Québec.

Plusieurs différences ressortent de la comparaison entre les hommes et les femmes. Chez les femmes, celles qui se marient avec un conjoint originaire du même pays sont les plus nombreuses. Au contraire, les hommes épousent en plus fortes proportions une Québécoise de naissance qu'une femme née dans le même pays qu'eux. La part des mariages avec une personne née au Québec est toutefois moins élevée en fin de période chez les hommes, passant de 42,0 % en 1990 à 37,6 % en 2009, tandis qu'elle s'est accrue chez les femmes, de 29,4 % à 31,1 %. En contrepartie, la proportion des mariages avec un conjoint de même origine reste stable chez les hommes, autour de 34 %, mais elle s'abaisse chez les femmes, de 43,3 % à 38,5 %. Quant aux mariages avec un conjoint né dans un pays étranger différent, ils sont un peu plus fréquents chez les femmes, mais leur part est plus élevée en 2009 qu'en 1990 chez les deux sexes.

Les profils illustrés à la figure 2 pour l'ensemble des immigrants masquent d'importantes variations selon le pays de naissance. Par exemple, les personnes nées en France, aux États-Unis, en Italie ou au Japon et qui se sont mariées au Québec au cours de la décennie 2000-2009 l'ont fait majoritairement, à plus de 50 %, avec un conjoint né au Québec (données non illustrées). Au contraire, les individus nés en Haïti, au Viet Nam et en Chine se sont surtout mariés avec un conjoint né dans le même pays qu'eux. C'est également le cas des femmes nées au Liban et en Algérie, de même que des hommes nés aux Philippines. Les individus originaires du Pérou et du Mexique sont parmi ceux qui épousent le plus fréquemment un conjoint né à l'étranger, mais dans un autre pays qu'eux. Parmi les facteurs qui peuvent influencer l'ampleur des mariages avec un conjoint né dans le nouveau pays de résidence, mentionnons l'ancienneté de l'établissement dans ce pays, l'âge à l'arrivée et la taille de la communauté immigrante de même origine qui y réside.

Conclusion

L'information sur le lieu de naissance extraite des bulletins de mariages nous permet de constater que les personnes nées à l'étranger sont surreprésentées parmi les nouveaux mariés et qu'elles contribuent à une part croissante des mariages célébrés au Québec. Il faudrait toutefois recourir à d'autres sources de données pour connaître la contribution de leurs descendants nés au Québec, notamment en ce qui concerne les mariages entre un Québécois de naissance et un conjoint né à l'étranger. En effet, il est probable que la prise en compte d'autres caractéristiques, comme l'origine ethnique ou la langue maternelle, montrerait que certains mariages entre un conjoint né au Québec et un conjoint né dans un autre pays unissent deux individus partageant un bagage culturel semblable. De même, des mariages entre deux conjoints nés au Québec peuvent unir deux personnes issues de milieux ethnoculturels, linguistiques ou religieux différents.

Une analyse décortiquée de la mobilité à Montréal

par Jean-François Lachance

L'ISQ produit annuellement des données sur la migration interne[1] à l'échelle des MRC. Ces publications permettent l'analyse des tendances migratoires infrarégionales et leur évolution dans le temps. Ce but n'est toutefois pas atteint à Montréal, qui regroupe en un seul territoire équivalant à une MRC près du quart de la population du Québec, soit 1,9 million de personnes. Une analyse poussée de la migration interne à Montréal requiert donc un découpage plus fin du territoire.

Pour ce faire, nous utiliserons les territoires de CLSC (ou districts) de l'île de Montréal, au nombre de 35[2]. La taille moyenne de ces territoires (approximativement 53 000 personnes) est similaire à celle des MRC hors Montréal, qui est d'environ 57 500. En plus d'identifier avec plus de précision le point de départ des personnes qui quittent Montréal et le point d'arrivée de ceux qui y entrent, l'exploitation de ce découpage permet également d'identifier les principaux flux migratoires intra-Montréal. Les moyennes annuelles calculées à partir des statistiques des années 2004-2005 à 2008-2009 seront présentées ici.

Les impacts différenciés de la migration interrégionale sur Montréal

Pour l'ensemble de la période mentionnée, les pertes nettes de Montréal reliées à la migration interrégionale sont de 22 500 personnes par année, les 42 200 entrants annuels étant largement inférieurs aux 64 700 sortants.

La majorité des territoires de CLSC perdent également plus de personnes qu'elles n'en attirent (voir tableau)[3], les déficits nets les plus importants étant ceux de Côte-des-Neiges (– 2 284), Montréal-Nord (– 2 143) et Saint-Michel (– 1 771). Quatre territoires comptent cependant un nombre légèrement plus élevé d'entrants que de sortants : Saint-Henri (+ 284), Lac-Saint-Louis (+ 256), Montréal–Centre-Ville (+ 188), et Pierrefonds (+ 105). Il est à noter que trois de ces districts auraient un solde migratoire interrégional négatif si la migration intra-Montréal n'avait pas été prise en compte; seul Montréal–Centre-Ville serait demeuré du côté positif. Inversement, le solde migratoire interrégional du Plateau-Mont-Royal devient négatif lorsque la migration intra-muros est ajoutée.

Prise dans son ensemble, Montréal montre un profil résolument urbain dans la structure de ses échanges migratoires, avec des gains chez les 15-24 ans et des soldes négatifs pour tous les autres grands groupes d'âge, particulièrement les 25-44 ans (Lachance, 2007 et 2010). Pour la période 2004-2009, la situation au niveau des territoires de CLSC n'est pas aussi homogène. Par exemple, chez les 25-44 ans, la majorité des districts montrent effectivement des taux négatifs, particulièrement à Côte-des-Neiges, Snowdon et Montréal-Nord, mais il se trouve aussi quatre districts (Montréal–Centre-Ville, Saint-Henri, Lac-Saint-Louis et Pierrefonds) avec un taux net positif pour ce même groupe d'âge. Les 25-44 ans sont prépondérants dans l'analyse des mouvements migratoires montréalais, car ils comptent pour 41 % des arrivants en provenance des autres régions et 47 % des personnes ayant changé de territoire de CLSC à Montréal.

De même, sur les 35 territoires de CLSC, on en compte cinq où les taux nets des 0-14 ans sont positifs (Lac-Saint-Louis, Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds, Mont-Royal et Rivière-des-Prairies). Pour les 45 ans et plus, sept districts sont du côté positif, notamment Montréal–Centre-Ville, Saint-Henri, Côte-Saint-Luc et Lac-St-Louis.

Quant aux 15 à 24 ans, il s'agit de la tranche d'âge pour lequel le taux net de migration annuel varie le plus selon le territoire. Il culmine à + 12,0 % au Plateau-Mont-Royal et atteint + 9,8 % dans Montréal–Centre-Sud. À l'inverse, ce taux est de – 2,5 % dans Parc-Extension et – 2,4 % à Saint-Michel. À l'exception de ces deux derniers territoires, les taux de migration des 15-24 ans les plus élevés se concentrent au centre de Montréal et les moins élevés sont plus courants aux extrémités est et ouest de l'île.

Selon le tableau, ces fluctuations sont principalement dues à l'influence de la migration en provenance de l'extérieur de Montréal. Les données montrent une forte polarisation des 15-24 ans provenant des autres régions du Québec à proximité des principales lignes du métro de Montréal : le Plateau-Mont-Royal, Montréal–Centre-Sud, la Petite-Patrie et Hochelaga-Maisonneuve, au détriment de districts plus excentrés comme Rivière-des-Prairies, Montréal-Nord, Bordeaux-Cartierville, Pointe-aux-Trembles et Pierrefonds.

Une dimension inexplorée : la mobilité intra-muros à Montréal

Entre 2004 et 2009, on estime à 115 000 par année le nombre de personnes qui ont changé de district de résidence dans la région de Montréal, alors que le nombre d'entrants annuel en provenance des autres régions du Québec était de 42 200. La majorité des nouveaux arrivants dans un quartier donné proviennent donc des autres parties de l'île. C'est le cas de 64 % des entrants à Pointe-aux-Trembles (la plus faible proportion) et de 88 % à Côte-Saint-Luc (la plus forte). Par conséquent, les échanges migratoires intra-muros influent davantage sur l'attractivité d'un quartier donné que les gains ou pertes par rapport au reste du Québec.

Les banlieues extérieures à l'île de Montréal ne sont pas les seules à attirer en masse les 25-44 ans. Les territoires de CLSC situées aux extrémités est et ouest de l'île attirent également des centaines de personnes aux dépens des districts centraux (voir figure). Pointe-aux-Trembles montre les plus forts gains relatifs chez les 25-44 ans; suivent Pierrefonds, Rivière-des-Prairies et Saint-Henri. Les trois districts accusant les pertes les plus marquées sont adjacents : il s'agit de Côte-des-Neiges, Snowdon et Métro.

Rappelons que pour ce groupe d'âge, en tenant compte des migrations intra-muros et extra-muros, il n'y a que quatre territoires de CLSC qui affichent un solde positif. Dans les districts des extrémités est et ouest, l'arrivée d'une quantité non négligeable de 25-44 ans en provenance du centre de l'île vient donc atténuer, et dans certains

1. La migration interne comprend toutes les migrations dont l'origine et la destination sont toutes deux situées au Québec.
2. Pour connaître les limites exactes de ces districts, il est possible de consulter en ligne l'*Atlas de la santé et des services sociaux du Québec* au www.msss.gouv.qc.ca.
3. Rappelons ici que la migration interprovinciale et surtout internationale n'est pas prise en compte. Plusieurs territoires de CLSC comme Côte des Neiges, Snowdon et Parc Extension attirent chaque année une large part d'immigrants qui viennent limiter ou compenser les pertes migratoires internes.

Tableau

Solde migratoire interne, taux net de migration interne total, intra et extra-muros par grand groupe d'âge, territoires de CLSC de Montréal, moyenne des taux annuels 2004-2009

Territoire de CLSC	Solde	Taux net par groupe d'âge					Migrations intra-muros					Migrations extra-muros				
		Total	0-14	15-24	25-44	45 et +	**Total**	0-14	15-24	25-44	45 et +	**Total**	0-14	15-24	25-44	45 et +
	n	%														
Ahuntsic	−1 220	**−1,6**	−3,0	2,4	−3,2	−1,0	0,0	0,0	−0,2	0,2	−0,1	**−1,6**	−2,9	2,6	−3,4	−0,9
Anjou	−303	**−0,7**	−1,3	0,4	−2,0	0,1	1,2	1,8	0,3	1,4	1,0	**−1,9**	−3,1	0,1	−3,5	−1,0
Bordeaux-Cartierville	−1 284	**−2,4**	−3,8	−2,0	−3,3	−1,1	**−0,3**	−0,7	−0,9	0,0	−0,1	**−2,1**	−3,1	−1,0	−3,3	−1,0
Côte-des-Neiges	−2 284	**−4,6**	−6,9	1,7	−7,9	−2,2	**−3,8**	−4,5	−3,2	−5,6	−1,6	**−0,9**	−2,4	4,9	−2,4	−0,7
Côte-Saint-Luc	−184	**−0,4**	−0,9	0,0	−1,5	0,3	0,1	0,1	−0,3	−0,3	0,4	**−0,5**	−1,1	0,3	−1,1	−0,1
Dollard-des-Ormeaux	−189	**−0,4**	1,0	−1,3	−0,6	−0,4	0,4	1,6	−0,9	0,6	0,0	**−0,7**	−0,7	−0,4	−1,3	−0,4
Hochelaga-Maisonneuve	−161	**−0,3**	−4,5	8,4	−2,0	−0,4	0,3	−1,2	1,8	0,0	0,4	**−0,6**	−3,2	6,7	−2,0	−0,9
Lac Saint-Louis	256	0,3	1,3	−1,6	0,8	0,3	0,8	1,6	−1,4	1,8	0,5	**−0,4**	−0,3	−0,2	−1,0	−0,2
Lachine	−101	**−0,2**	−1,0	0,9	−0,3	−0,1	1,0	0,9	0,7	1,9	0,5	**−1,2**	−1,9	0,2	−2,2	−0,6
Lasalle	−756	**−1,0**	−1,9	0,4	−1,8	−0,5	0,8	1,2	0,4	1,5	0,4	**−1,9**	−3,0	0,0	−3,3	−0,9
Mercier-Est	−321	**−0,8**	−1,3	1,2	−1,2	−0,8	0,9	1,6	0,9	1,7	0,2	**−1,7**	−3,0	0,3	−2,9	−1,0
Mercier-Ouest	−69	**−0,2**	−1,8	3,0	−1,3	0,2	1,1	0,6	1,0	1,5	0,9	**−1,2**	−2,4	2,0	−2,8	−0,7
Métro	−732	**−1,3**	−1,7	2,9	−4,0	−0,3	**−1,3**	−1,3	0,7	−3,5	−0,1	0,0	−0,4	2,2	−0,5	−0,2
Montréal–Centre-Sud	−297	**−0,8**	−3,6	9,8	−3,2	−0,8	**−0,8**	−0,9	1,3	−1,8	−0,2	**−0,1**	−2,7	8,5	−1,3	−0,6
Montréal–Centre-Ville	188	1,1	−2,2	7,5	2,0	0,4	0,7	−1,5	1,8	1,3	0,6	0,4	−0,7	5,7	0,7	−0,2
Montréal-Nord	−2 143	**−2,6**	−4,3	−1,3	−4,2	−1,0	0,0	−0,3	−0,1	−0,3	0,3	**−2,5**	−3,9	−1,2	−3,9	−1,3
Mont-Royal	−383	**−0,9**	0,7	−1,4	−0,8	−1,2	**−0,5**	0,9	−2,2	−0,3	−0,7	**−0,3**	−0,2	0,8	−0,6	−0,5
N.-D.-G.–Montréal-Ouest	−1 014	**−1,4**	−2,2	0,8	−2,3	−0,9	**−0,8**	−0,8	−0,6	−0,9	−0,6	**−0,7**	−1,4	1,4	−1,4	−0,3
Parc-Extension	−991	**−3,3**	−5,3	−2,5	−4,0	−1,7	**−2,0**	−3,1	−2,2	−2,2	−0,9	**−1,4**	−2,2	−0,3	−1,7	−0,8
Petite-Patrie	−758	**−1,7**	−6,4	8,3	−2,9	−1,5	**−1,0**	−3,2	1,1	−1,1	−0,6	**−0,7**	−3,2	7,3	−1,8	−0,9
Pierrefonds	105	0,1	0,8	−0,5	0,4	−0,1	1,4	2,0	0,3	2,4	0,6	**−1,3**	−1,3	−0,9	−2,1	−0,7
Plateau-Mont-Royal	−928	**−1,9**	−5,3	12,0	−3,5	−2,3	**−2,0**	−3,0	2,3	−2,8	−1,5	0,0	−2,3	9,7	−0,7	−0,8
Pointe-aux-Trembles	−192	**−0,4**	−0,3	−0,4	−0,3	−0,3	1,7	2,8	0,6	3,1	0,8	**−2,1**	−3,2	−0,9	−3,4	−1,1
Pointe-Saint-Charles	−122	**−0,9**	−3,0	2,9	−0,9	−1,1	0,2	−0,6	0,5	1,0	−0,3	**−1,1**	−2,4	2,4	−1,9	−0,8
Rivière-des-Prairies	−83	**−0,1**	0,5	−1,0	−0,4	0,1	1,6	2,9	0,2	2,3	0,9	**−1,7**	−2,4	−1,2	−2,7	−0,8
Rosemont	−1 000	**−1,3**	−3,6	4,7	−2,2	−1,3	**−0,1**	−0,6	0,0	0,5	−0,4	**−1,2**	−3,1	4,7	−2,7	−0,8
Saint-Henri	284	1,0	−2,2	5,6	1,3	0,4	1,3	0,6	1,6	2,1	0,6	**−0,3**	−2,8	3,9	−0,8	−0,2
Saint-Laurent	−855	**−1,0**	−2,2	−0,6	−1,3	−0,4	0,7	0,7	0,1	1,4	0,3	**−1,8**	−2,9	−0,7	−2,7	−0,7
Saint-Léonard	−1 372	**−1,9**	−3,4	−0,2	−2,8	−0,9	0,3	0,3	0,5	0,9	−0,1	**−2,2**	−3,7	−0,7	−3,7	−0,8
Saint-Louis-du-Parc	−674	**−1,8**	−4,2	5,8	−2,9	−1,4	**−1,6**	−2,8	1,1	−2,3	−1,0	**−0,2**	−1,4	4,7	−0,7	−0,5
Saint-Michel	−1 771	**−3,3**	−4,5	−2,4	−4,2	−1,9	**−1,0**	−1,0	−1,6	−0,8	−0,8	**−2,3**	−3,5	−0,8	−3,3	−1,1
Saint-Paul	−302	**−1,0**	−2,3	3,0	−1,5	−1,2	0,8	1,0	2,0	1,5	−0,2	**−1,8**	−3,4	1,0	−3,0	−0,9
Snowdon	−1 072	**−3,2**	−5,0	−1,3	−4,9	−1,1	**−2,5**	−3,6	−2,4	−3,6	−0,8	**−0,7**	−1,5	1,1	−1,3	−0,3
Verdun	−508	**−0,8**	−3,9	3,9	−1,6	−0,3	0,4	−1,0	1,1	0,9	0,3	**−1,2**	−2,9	2,8	−2,5	−0,6
Villeray	−1 296	**−2,2**	−5,9	6,5	−3,3	−2,3	**−1,1**	−2,4	0,5	−1,0	−1,3	**−1,1**	−3,5	6,1	−2,4	−1,0

Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

cas contrebalancer entièrement l'impact des nombreux départs de personnes de ce groupe d'âge vers les banlieues situées hors Montréal. On peut généralement en dire autant pour les 45 ans et plus, quoique à des niveaux plus restreints puisque la propension à migrer n'est pas aussi forte pour ces catégories d'âge (voir tableau).

À peu de choses près, la migration des 0-14 ans intra-muros suit les mêmes tendances que les 25-44 ans. Les plus forts gains relatifs dans cette catégorie d'âge sont enregistrés à Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Pierrefonds; Côte-des-Neiges et Snowdon connaissent quant à eux les plus fortes pertes relatives.

Quelques différences à noter quant aux 15-24 ans : par rapport à la population totale de cet âge, les taux nets les plus élevés se trouvent dans les districts du Plateau-Mont-Royal, de Saint-Paul, de Montréal–Centre-Ville et de Hochelaga-Maisonneuve; au contraire, les territoires de Côte-des-Neiges, Snowdon, Mont-Royal et Parc-Extension qui subissent les pertes relatives les plus fortes.

Moyenne des taux net de migration des 25-44 ans intra-muros, territoires de CLSC de Montréal, 2004-2009

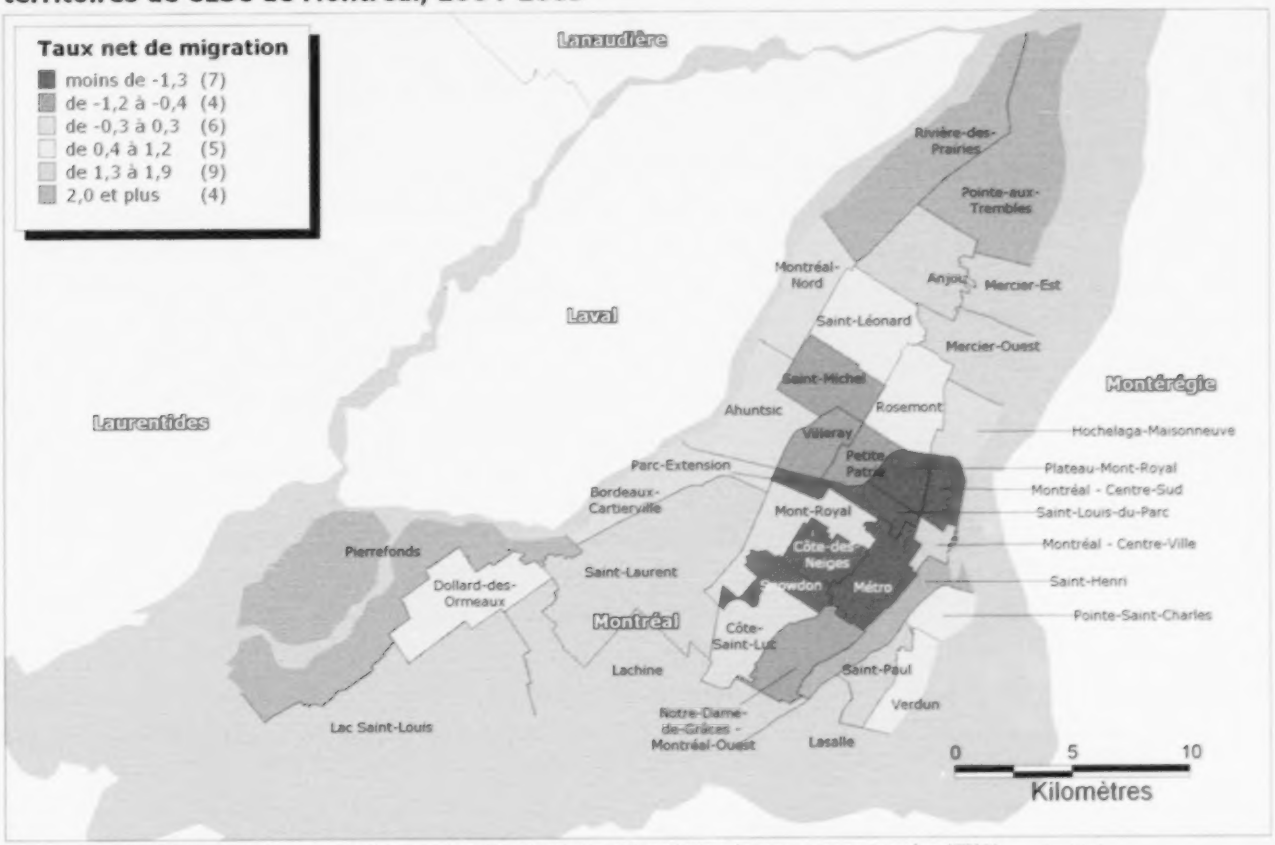

Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Institut de la statistique Québec

Dis-moi d'où tu pars, je te dirai où tu iras

Règle générale, la personne qui quitte un quartier donné de Montréal aura tendance à choisir les territoires adjacents à celui qu'elle occupe déjà. C'est ce qui explique que certains districts centraux ne voient qu'une part limitée de leurs sortants quitter l'île de Montréal, comme Snowdon (17 %), Métro (19 %) et Côte-Saint-Luc (20 %), alors qu'au contraire ceux situés aux extrémités est et ouest ou près des ponts sont plus enclins à sortir de Montréal, comme on le voit à Pointe-aux-Trembles (59 %), Lasalle (48 %), Rivière-des-Prairies et Montréal-Nord (tous deux 46 %).

Et pour les cas où le point de destination se situe hors Montréal, les secteurs les plus populaires sont généralement assez rapprochés du point de départ. Les flux les plus importants des sortants de Montréal sont ceux allant de l'ouest de l'île vers Vaudreuil-Soulanges, du nord de l'île vers Laval; de l'est de l'île vers Les Moulins (Terrebonne) et L'Assomption (Repentigny), enfin du sud de l'île vers Châteauguay-Mercier, Saint-Constant–La Prairie et Brossard–Saint-Lambert.

Conclusion

L'analyse des profils migratoires de l'île de Montréal décortiquée en 35 territoires de CLSC remplit plusieurs objectifs. Elle démontre que les impacts de la migration extra-muros ne se répercutent pas de manière homogène sur l'ensemble du territoire montréalais. Cette approche nous a également permis de quantifier les mouvements de population internes de Montréal et, corollairement, d'entrevoir le rôle plutôt méconnu que jouent les migrations intra-muros dans la dynamique de mobilité montréalaise. Au point de vue de l'attractivité, chaque secteur, chaque quartier se doit ainsi de se démarquer non seulement vis-à-vis des banlieues situées hors de l'île, mais aussi par rapport à ses voisins immédiats.

Bibliographie

LACHANCE, Jean-François (2007). « Les profils migratoires des MRC, 2001-2006 », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 12, n° 1, octobre.

LACHANCE, Jean-François (2010). « Faits saillants de la migration interrégionale en 2008-2009 », *Coup d'œil sociodémographique*, n° 1, janvier.

Les modalités de participation au marché du travail et le faible revenu

par Stéphane Crespo

Le faible revenu est souvent associé aux particuliers n'ayant aucun lien avec le marché du travail. Pourtant, plusieurs sont actifs et occupent même un emploi à temps plein toute l'année. Une étude a démontré qu'au Canada en 2001, 40 % des particuliers à faible revenu étaient des « travailleurs pauvres » ou des membres de leurs familles. Ces travailleurs pauvres avaient occupé un emploi pendant un nombre d'heures comparable aux autres travailleurs (Fortin & Fleury, 2006[1]). Cette observation suscite donc certaines interrogations quant à la relation entre les modalités de participation au marché du travail et le faible revenu. Or, cette question est peu documentée au Québec. Dans les lignes qui suivent, nous tenterons d'y répondre à partir des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu pour 2007. Seuls les particuliers âgés de 16 à 64 ans sont retenus pour l'analyse.

Le croisement entre les deux types d'informations suivantes s'avère un atout pour décrire les modalités de participation au marché du travail : 1) le sommaire annuel de cette participation en termes d'importance du temps occupé par le travail par rapport aux périodes de chômage et d'inactivité; 2) la durée annuelle moyenne allouée à ces trois situations. Le travail se définit par l'exercice d'un emploi contre rémunération, le chômage, par l'absence d'emploi, tout en étant disponible et à la recherche d'un emploi alors que l'inactivité regroupe les personnes sans emploi qui n'en recherchent pas.

À l'aide d'un sommaire annuel, nous avons distingué les particuliers ayant travaillé au moins pendant un certain temps en 2007 de ceux n'ayant pas travaillé du tout (cf. tableau, première colonne). Parmi ceux ayant travaillé, nous avons créé quatre catégories : 1) ceux au travail toute l'année et toujours à temps plein; 2) ceux au travail toute l'année, mais pas toujours à temps plein; 3) ceux qui vivent en alternance des périodes d'emploi et de chômage; 4) ceux qui vivent en alternance des périodes d'emploi et d'inactivité, ou d'emploi, de chômage et d'inactivité.

Par ailleurs, afin de raffiner l'information que procure ce sommaire, nous avons jugé pertinent de fournir le nombre annuel moyen de semaines que les particuliers ont passées au travail, au chômage et en inactivité (cf. tableau, colonnes 2 à 4) ainsi que le nombre annuel moyen d'heures travaillées (cf. colonne 5).

En 2007, près d'un particulier sur deux à faible revenu a travaillé...

Examinons les modalités de participation au marché du travail ainsi définies, selon que les particuliers aient été ou non en situation de faible revenu[2]. Comme attendu, on constate qu'au Québec en 2007, les particuliers à faible revenu sont relativement moins nombreux à avoir travaillé au cours de l'année. En effet, 45,6 % des particuliers à faible revenu ont travaillé au cours de l'année alors que cette proportion s'élève à 82,7 % chez ceux qui ne sont pas à faible revenu (cf. tableau, septième colonne).

Cette différence de proportions n'est évidemment pas surprenante : elle traduit la relation négative entre le travail et le faible revenu. Par contre, on aurait pu s'attendre à ce que cette différence de proportions soit plus élevée. Ainsi, il est tout de même étonnant de constater que parmi les personnes considérées à faible revenu, près de la moitié (45,6 %) ont occupé un emploi, à un moment ou un autre de l'année 2007. Qui plus est, les données montrent que 14,2 % des personnes qui sont à faible revenu ont en fait occupé un emploi à temps plein pendant toute l'année 2007 et qu'une autre proportion de 10,8 % a également travaillé toute l'année, sans toutefois que l'emploi ait toujours été à temps plein.

... avec un effort de travail annuel non négligeable : en moyenne 42 semaines pour un total de 1250 heures

D'aucuns pourront rétorquer que plusieurs de ces travailleurs à faible revenu occupent des emplois occasionnels. Or, les résultats montrent que, parmi ces travailleurs à faible revenu, le nombre de semaines en emploi est loin d'être négligeable. En moyenne, ils ont travaillé pendant 41,9 semaines (c'est-à-dire, environ 10 mois et demi), ce qui diffère de seulement six semaines des travailleurs hors faible revenu (48,2 semaines). Aussi, la majorité des particuliers à faible revenu ayant travaillé ont occupé un emploi toute l'année, soit 54,7 %. Cette majorité est seulement un peu plus élevée dans le cas des particuliers hors faible revenu ayant travaillé (76,4 %).

Toujours dans le but d'expliquer la présence de faible revenu, supposons maintenant que les particuliers ont travaillé un faible nombre d'heures, à défaut d'un nombre restreint de semaines. Les données ne permettent pas de confirmer ce scénario. En effet, les heures annuelles travaillées des particuliers à faible revenu représentent en moyenne les trois quarts des heures de leurs homologues hors faible revenu (1249 contre 1679 heures). Ainsi, lorsque l'intensité du travail est mesurée sur une base horaire, nous sommes à même de constater que les efforts déployés par certains travailleurs à faible revenu sont importants. Par ailleurs, lorsque l'on considère uniquement les travailleurs à temps plein toute l'année, on obtient que les heures travaillées par ceux à faible revenu surpassent légèrement celles des travailleurs hors faible revenu par près de 150 heures (2185 contre 2033 heures). Par contre, les données suggèrent, du moins en ce qui concerne les particuliers en emploi toute l'année, que le travail à temps partiel a été plus prévalent chez ceux à faible revenu. En effet, les données du tableau ont permis d'établir que parmi les particuliers à faible revenu ayant travaillé toute l'année, le pourcentage de ceux n'ayant pas toujours travaillé à temps plein s'élevait à 43,2 %[3]; ce pourcentage était sensiblement moins élevé parmi les particuliers hors faible revenu ayant travaillé toute l'année (16,4 %).

1. Fleury, D. et M. Fortin (2006). *Lorsque travailler ne suffit pas afin d'échapper à la pauvreté : une analyse de la pauvreté chez les travailleurs au Canada*. Ottawa : Ressources humaines et Développement social Canada, 206 p.
2. Le faible revenu est ici calculé selon la *Mesure de faible revenu* (MFR) après impôt (et transferts), à partir du revenu médian québécois. Pour plus d'informations, voir Crespo, S. (2008). *Annuaire de statistiques sur l'inégalité de revenu et le faible revenu*. Québec : Institut de la statistique, 189 p.
3. Ce pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif des particuliers au travail toute l'année, mais pas toujours à temps plein, sur l'effectif des particuliers au travail toute l'année, comprenant autant ceux toujours à temps plein que ceux ne l'ayant pas toujours été.

Conclusion

Certes, la présence sur le marché du travail diminue le risque qu'un particulier se retrouve en situation de faible revenu. Toutefois, les résultats de cette brève étude ont montré que la relation négative entre le travail et le faible revenu n'est pas aussi forte qu'on aurait pu le croire. En effet, au Québec, près de la moitié des particuliers à faible revenu, âgés de 16 à 64 ans, ont travaillé au cours de l'année en 2007. Et malgré une prévalence plus élevée d'emploi à temps partiel, le nombre de semaines et d'heures travaillées chez les travailleurs à faible revenu se rapproche de celles des travailleurs hors faible revenu. Ainsi, la présence d'un faible revenu chez ces travailleurs n'est pas tant le résultat d'une plus faible participation au marché du travail, en matière d'heures et de semaines travaillées, que d'une faible rémunération pour les heures travaillées.

Tableau

Modalités de participation au marché du travail, selon le faible revenu[1], particuliers de 16 à 64 ans, Québec, 2007

Sommaire annuel et faible revenu	Semaines annuelles[2]			Heures annuelles travaillées	Nombre et pourcentage de particuliers			Taux de faible revenu
	Inactivité	Chômage	Travail			Parmi les particuliers	Parmi les particuliers ayant travaillé	
	n				k	%		
Volet 1: particuliers à faible revenu								
Particuliers à faible revenu (16-64 ans)	26,5	7,4	19,1	559	557	100	...	10,8
Particuliers ayant travaillé	6,7	4,4	41,9	1 249	254	45,6	100	6,2
Au travail toute l'année, toujours à temps plein	0	0	53	2 185	79	14,2	31,1	3,1
Au travail toute l'année, pas toujours à temps plein	0	0	53	865	60	10,8	23,6	11,2
Alternance travail et chômage	0	22,8	30,2	836	33	5,9	13,0	9,3
Alternance travail et inactivité, ou travail, chômage et inactivité	23,9	4,6	24,5	702	67	12,0	26,3	12,7
Ne sait pas ou refus	6,9	3,2	42,9	1 149	15	2,7	6,0	11,7
Particuliers n'ayant pas travaillé	43,0	10,0	0	0	303	54,4	...	27,6
Volet 2: particuliers hors faible revenu								
Particuliers hors faible revenu (16-64 ans)	10,8	2,4	39,9	1 387	4 603	100	...	...
Particuliers ayant travaillé	2,8	2,0	48,2	1 679	3 808	82,7	100	...
Au travail toute l'année, toujours à temps plein	0	0	53	2 033	2 433	52,9	63,9	...
Au travail toute l'année, pas toujours à temps plein	0	0	53	1 041	476	10,4	12,5	...
Alternance travail et chômage	0	17,1	35,9	1 198	323	7,0	8,5	...
Alternance travail et inactivité, ou travail, chômage et inactivité	21,7	4,3	27,0	815	459	10,0	12,1	...
Ne sait pas ou refus	4,9	1,9	46,2	1 644	116	2,5	3,0	...
Particuliers n'ayant pas travaillé	49,1	3,9	0	0	795	17,3	...	...

1. Le faible revenu est calculé d'après la Mesure de faible revenu (MFR) après impôt et transferts, à partir du revenu médian provincial.
2. Il s'agit de 53 semaines du calendrier de 2007. La première et la dernière semaine sont incomplètes.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2007*
Compilation: Institut de la statistique du Québec

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Pour plus de renseignements :

Sylvie Rheault, coordonnatrice
des statistiques sur les conditions de vie
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2010
ISSN 1491-6789 (version imprimée)
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Institut de la statistique Québec